

Un conseiller numérique au service du territoire

Vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation des outils numériques au quotidien ? un conseiller numérique peut vous accompagner gratuitement dans leur prise en main !

Dans le cadre du Plan de relance du gouvernement, 4 000 conseillers numériques sont en train d'être déployés sur tout le territoire français. Leur mission : accompagner gratuitement les français dans leurs usages quotidiens du numérique.

Dans le Maine-et-Loire, le syndicat mixte ouvert Anjou Numérique, qui orchestre notamment la mise en place de la fibre, vient de profiter de ce nouveau dispositif pour recruter 8 conseillers numériques. Leur mission est double : aider à la structuration numérique des territoires et favoriser l'autonomie des personnes dans leurs usages des outils numériques. Ces conseillers sont déployés dans les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), afin de construire une offre locale au plus près des habitants.

Pour notre commune, le conseiller numérique référent est Nicolas Taveau.

Au-delà de l'accompagnement lié à la dématérialisation des démarches administratives, Le conseiller numérique de votre territoire pourra alors se rendre disponible pour répondre à vos questions par le biais de permanences, vous proposer des cycles d'initiations à l'informatique, à l'utilisation d'une tablette, d'un smartphone. Il pourra également, selon vos besoins, vous proposer des ateliers thématiques vers des utilisations plus spécifiques (ex : tableau Excel, logiciels de créations, course en ligne, réseaux sociaux...).

L'offre s'adresse à tous et toutes ! Cet accompagnement (individuel ou collectif) sera gratuit. Les personnes intéressées peuvent laisser leurs coordonnées à l'accueil de la mairie. Le conseiller numérique vous recontactera au cours du deuxième et troisième trimestre 2022.

Plus d'informations auprès de Nicolas Taveau / n.taveau@anjou-numerique.fr / 06.42.88.04.93